Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260420-D2026_56-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-56

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mil vingt-six
Le 20 Avril
Le Conseil Municipal de la commune de NOYAL-MUZILLAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Patrick BEILLON

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 Avril 2026

PRÉSENTS : Mme NEVES, M. GUENEGO, Mme GROGNO, MM. MAHE, ORJEBIN, Mme VIENNE CHAUMETTE, M. BERNIER, Mmes GUIHO, JEHANNO, BOCENO, M. REBELO, Mme NICOL, MM. ALONSO, MOESSARD, Mmes LAUNAY, LEBEL, M. LE KERNEC, Mmes MICHAUD, ROBERT

ABSENTS EXCUSÉS : MM. LOYER, DAVID, DANIEL

SECRÉTAIRE : Mme Tiphaine ROBERT

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS COMMUNAUX AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS - MODIFICATIF

Vu la délibération prise le 30 mars 2026 ;
Considérant la nécessité de revoir certaines désignations ;
Considérant que le conseil municipal renonce à l'unanimité au vote par bulletin secret ;
Conformément aux articles L2121-33 et L5212-7 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a procédé à la désignation de ses représentants auprès des différents organismes ci-dessous. Ont été élus, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

1 – MORBIHAN ENERGIES (2 délégués titulaires)
- **Patrick BEILLON**
- Pascal ORJEBIN

2 – EAU DU MORBIHAN (2 délégués titulaires)
- Patrick BEILLON
- Claude BERNIER

3 – SIAEP Questembert (2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants)

Titulaires	Suppléants
Séverine LAUNAY	Claude BERNIER
Pierre DANIEL	Didier LOYER

4 – Réseau d'Élus référents sécurité routière (ERSR) de la DDTM 56 (1 titulaire + 1 suppléant)

Titulaire	Suppléant
Didier LOYER	Werner ALONSO

5 – Comité national d'action Sociale pour le personnel communal (CNAS) (1 délégué)
- Sophie VIENNE CHAUMETTE

6 – BRUDED (1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant)

Titulaire	Suppléant
Pascal ORJEBIN	Patrick BEILLON

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260420-D2026_56-DE

7 – Association des communes du patrimoine rural de Bretagne (CPRB) (2 délégués titulaires + 1 délégué suppléant)

Titulaires
- Marc-André MAHÉ
- Françoise GUIHO

Suppléante
- Sylvie NEVES

8 – Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) (1 délégué)
- Claude BERNIER

9 – Réseau d'Élus Correspondant défense (1 délégué)
- Françoise GUIHO

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick BEILLON

MAIRIE DE NOYAL-MUZILLAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 Morbihan